

L'EAP St Hilaire en Vihiersois

Dans chaque paroisse est créée une Equipe d'Animation Paroissiale. Elle est composée des prêtres, diacre, de laïcs et des permanents de la paroisse (LEM.E. : laïque en mission ecclésiale).

Les membres de l'E.A.P. participent à l'exercice de la charge pastorale du curé et pour cette responsabilité reçoivent mission de l'Evêque.

Fonction de l'E.A.P. :

- La fonction de l'E.A.P. est de permettre que la paroisse prenne toute la part qui lui revient dans la mission de l'Eglise.
- **L'E.A.P. n'est pas chargée de toutes les tâches**, mais elle fait en sorte :
 - Que soient mis en œuvre les différents services de la communauté chrétienne : catéchèse, liturgie, services caritatifs etc. Pour cela elle promeut et soutient des personnes ou des équipes qui prennent en charges ces divers aspects.
 - Que soit donnée réponse aux demandes de baptêmes, confirmations, mariages, sépultures, services des malades.
 - Que soient perçus et pris en compte les appels des personnes démunies, isolées.
 - Que soit porté le souci de la mission de l'Eglise auprès des enfants, des jeunes et des adultes en particulier par le soutien des mouvements apostoliques.

Pour remplir ce rôle d'animation et de conduite, l'E.A.P. vit une relation étroite avec les chrétiens actifs des divers relais paroissiaux, en vue d'une action pastorale au plus près de la vie des hommes.

Rappel :

Un relais est une communauté locale qui correspond souvent à une commune, voire plus (ex : le relais de Coron-La Salle).

Une paroisse est formée de plusieurs relais : 17 pour la paroisse de Saint-Hilaire en Vihiersois.